

## INFOS EXPRESS

## Coordinateur ou pas

**MORGES** La discussion sur la création d'un poste de coordinateur au service de la vie culturelle, sportive et associative reprendra lors de la prochaine séance du Conseil communal, le 2 juin. Pour mémoire, lors de la précédente séance, à l'issue d'un vote très serré en faveur de cet engagement, le Parti libéral avait demandé la tenue d'un second débat en réunissant un tiers des voix du conseil. **L. AUR**

## Bateau de sauvetage

**MORGES** La Municipalité propose de subventionner l'achat d'un nouveau bateau d'intervention de la Société de sauvetage de Morges pour remplacer l'actuelle et trop vétuste embarcation rapide. L'aide atteindrait 60 000 francs sur un total d'achat de 252 000 francs. **L. AUR**

## Les belles terrasses

**NYON** La 2e édition du concours de terrasses de bistrot s'ouvre dès mardi, jusqu'au 31 août. Cette année, les critères esthétiques seront complétés par une appréciation sur la qualité de l'accueil. Le public est invité à voter par le biais de fiches-concours, disponibles aux quatre coins de la ville et distribués dans les lieux touristiques. Il sera également possible de se prononcer sur internet, à l'adresse [www.nyon-tourisme.ch](http://www.nyon-tourisme.ch) **(24)**

## UNE INFO À NOUS COMMUNIQUER?

Appelez votre rédaction régionale!  
**Morges** ..... 021 801 48 14  
**Nyon** ..... 022 994 40 80

## Les Festives au Caval lancent une «soirée filles»

## ÉCHANDENS

La 3<sup>e</sup> édition du festival a démarré hier en chanson française. Entre une session reggae et de jubilatoires élucubrations, le caveau s'ouvre au répertoire féminin.

L'ancien cellier du château est propice à la complicité musicale. Son espace voûté lui confère une ambiance intimiste et une merveilleuse acoustique. Ce cadre rêvé accueille, pour la troisième fois, les Festives au Caval, organisées sur quatre jours par les bénévoles du Groupe d'animation du caveau d'Echandens.

Cette année, une soirée est placée sous le signe des artistes féminines. «On voulait donner l'opportunité à des filles de notre temps de s'exprimer», explique Marlène Muff-Fleury, à la base de l'idée. Le duo du jour sera composé de Sand, surnommée «la Bénabar en jupons», et de la Valaisanne Martine, qui sait manier l'autodérision avec tendresse. Public masculin également bienvenu! **A. MN**

Ce soir (20 h): Reggae avec Ska Nerfs et Mark Kelly  
Demain (20 h): «Filles» incarnées par Sand et Martine  
Di (17 h): Callahan et Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois  
Entrée: 30 francs. 079 410 74 79  
[www.caveau-echandens.ch](http://www.caveau-echandens.ch)

# Les opposants à l'antenne affûtent leurs armes

## MONT-TENDRE

La construction de cette installation de 25 mètres de haut sur un site protégé par Skyguide et l'armée soulève la colère des amis de la nature. Ils préparent la riposte.

JEAN-MARC CORSET

Les amis de la nature ne décolèrent pas. Ils ont été informés de la construction d'une antenne de 25 mètres au sommet du Mont-Tendre moins de deux semaines avant le début du chantier, alors que la Confédération planche sur le projet depuis quatre ans au moins (lire *24 heures* du 22 mai). Le site n'est pas le plus banal puisqu'il figure à l'inventaire fédéral des paysages d'importance nationale et qu'il est au cœur du futur Parc naturel régional Jura vaudois, un vaste projet de développement durable auquel 31 communes vaudoises sont appelées en ce moment même à adhérer.

L'installation frappée du sceau «secret-défense» est officiellement destinée à couvrir une panne de l'antenne de base assurant les liaisons radio entre les pilotes et le centre de contrôle de Genève-Cointrin au service de la société de sécurité aérienne Skyguide. Le maître de l'ouvrage étant le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), elle devrait sans doute aussi servir à l'armée de l'air pour la défense de l'espace aérien.

Les Verts n'hésitent pas à dénoncer sa méthode: «Le temps de la guerre froide – où les décisions militaires devaient être prises en secret et dans l'urgence – paraissait pourtant révolu.» Le député Raphaël Mahaim ne sait pas encore quelle riposte va adopter son parti. Ce dernier n'aura sans doute pas qualité pour recourir. Un particulier, même résidant à Montricher, sur le territoire de l'antenne, ne l'aura peut-être pas non plus. Il compte sur une des associations engagées dans le projet de parc régional, en particulier Pro Natura, garante de cette réserve naturelle. Mais Raphaël Mahaim veut interpellier le canton, qui a réagi mollement lorsqu'il a appris – vraisemblablement en 2006 – l'existence du projet.

## » Photomontage de l'antenne prévue près du sommet du Mont-Tendre



Photomontage de la future antenne qui doit être posée près du sommet du Mont-Tendre, le plus élevé du Jura vaudois. Les amis de la nature se disent révoltés, ils dénoncent un projet qui va défigurer un site qui fait partie des paysages les plus appréciés par les promeneurs, les touristes et les habitants de la région.



PHILIPPE MEYER

«La valeur symbolique du site est importante pour tout le canton.

C'est pourquoi nous allons interpellier l'Etat pour savoir comment il compte réagir»

RAPHAËL MAHAIM, DÉPUTÉ DES VERTS



Au sommet de La Dôle, Skyguide exploite déjà divers équipements de télécommunications, notamment le Radôme (installation radar pour les liaisons radio entre les pilotes et la tour de contrôle de Genève-Cointrin, ainsi que la météo).

La direction du parc et Pro Natura étudient dans le même temps la meilleure stratégie pour s'opposer à l'installation et par quelle voie recourir. Mais le temps presse.

Du côté des communes, comme Aubonne, dont le Conseil a adhéré cette semaine au parc, on est fataliste, estimant qu'il est

impossible de stopper une construction de l'armée. A Saint-Cergue, la municipale Véronique Andersson rappelle que sa commune adhère au parc dans l'idée du développement durable et non d'une réserve figée au nom de la nature. Ce qui la choque, c'est avant tout d'avoir été mise devant le fait accompli. Alors que

l'un des objectifs admis par la Confédération est la protection des crêtes, il n'y a là aucune concertation.

Le syndic de L'Abbaye, Gabriel Gay, était au courant depuis 2006 qu'une antenne allait être construite mais sans en connaître l'importance. Une fouille pour les câbles était inscrite sur son terri-

toire. Ceux-ci servent à alimenter quelques chalets d'alpage en électricité. Il n'est pas choqué par cette réalisation. «Nous ne voulons pas faire de l'obstruction au nom du parc naturel. Il y a des antennes un peu partout», dit-il. Et il donne l'exemple de la Dent-de-Vaulion: «Il n'y a pas moins de touristes pour autant!» ■

## Le temple déjà, et ensuite le parking?

## MORGES

La nef et le chœur du temple devraient subir un lifting d'un montant de 1,8 million de francs. Ce chantier terminé, restera l'épineuse question de la suppression du stationnement sur la place.

La dernière étape de la restauration du temple est assortie d'une nouvelle demande de crédit de 1,8 million de francs. Après la tour et le clocher, rénovés il y a cinq ans, les parties latérales de la tour rafraîchies il y a plus d'une année, c'est au tour de la nef et du chœur d'être retapés. Le total des travaux s'élèvera au final à 4 millions de francs.

A tout bijou son écrin. Lorsque l'édifice historique sera rutilant et l'orgue révisé, il sera temps d'aborder l'aménagement extérieur. La place subira à son tour des travaux d'ordre esthétique, qui, pour l'instant, ne sont



PHÉLOÈSE HENRIOD

Devant le temple, la place Saint-Louis deviendrait aussi piétonne.

pas détaillés. Parmi les quelques photos historiques figurant dans le préavis se trouve une vue de

la place de l'Eglise sans véhicules et ornée de platanes qui pourrait trahir une intention de supprimer le stationnement.

Même si, dans l'annonce de suppression de places de stationnement à l'air libre liée au projet de parking sous les quais, les cases disponibles à la place du temple n'ont pas été évoquées, il n'en demeure pas moins que leur sort semble suspendu. Pour l'instant la Municipalité se garde de tout commentaire, tant la question est politiquement sensible. «Cette question sera traitée dans le cadre de l'étude globale sur le stationnement et n'est pas encore à l'ordre du jour», réagit Sylvie Morel-Podio, municipale en charge des Espaces verts. Yves Paccaud, son homologue responsable de l'Aménagement du territoire, concède, lui: «Une réduction du nombre de places est envisageable à terme.»

L. AUR

## Le futur des Plantaz se dessinera avec ses habitants

## NYON

Bien accueilli, le projet European évoluera du rêve à la réalité.

Ils ont l'air plutôt satisfaits, les citoyens nyonnais qui étaient invités mercredi à s'exprimer sur le projet de réaménagement du quartier des Plantaz. Ce secteur du haut de la ville a fait l'objet d'un concours d'idées European, devenant ainsi le laboratoire d'une «nouvelle urbanité». Les lauréats, des architectes tessinois, ont expliqué comment on pourrait créer dans ce périmètre une nouvelle centralité, organisée autour d'une grande place dotée d'équipements publics, comme un théâtre et un marché couvert, et des logements, le tout étant relié au centre-ville historique par un cheminement vert. Les habitants qui craignaient

qu'on rase pour construire de gros blocs d'appartements sont rassurés, d'autant plus que le projet fait la part belle à la mixité, à la mobilité douce, à la vie associative et au commerce.

La ville, qui ne faisait pas partie du jury, a néanmoins été surprise par la faible volumétrie des bâtiments proposés pour le logement – alors qu'on veut densifier –, et par le fait que les architectes conservaient les bâtiments bientôt désaffectés de la voirie et du Nyon-Saint-Cergue-Morez. «Cette option n'est pas garantie, car transformer coûte très cher et pourrait peser sur la réalisation de logements à loyers modérés voulus dans ce quartier», estime le municipal de l'Urbanisme, Claude Dupertuis. Mais les discussions ne font que commencer sur ce projet qui mettra quelques années à se concrétiser. **M. S.**